

croions savoir que M. Stevens se propose de réunir sous peu ces récits en un volume ; c'est là une bonne idée qui sera comprise, nous l'espérons.

La discussion était conçue en ces termes : *Quels seraient les meilleurs moyens de prévenir l'encombrement des professions ?* L'un des buts de cette discussion, à part l'occasion qu'elle renfermait pour les discutants de s'exercer à l'improvisation devant un nombreux public, était d'appeler l'attention sur un aussi grave sujet. Et en ceci l'Institut a raison. C'est dans de pareilles réunions que l'opinion publique devrait toujours commencer à se former, surtout lorsqu'il s'agit de matières d'économie publique et de questions purement nationales.

Attendre des jeunes hommes qui s'inscrivent dans ces circonstances comme discutants, des vues profondes, des calculs savants, de laborieuses recherches, serait donc s'abuser étrangement. Tout ce que l'auditeur doit désirer de l'orateur, c'est un essai d'éloquence, un plan de discours bien arrêté, des idées claires et générales plutôt que neuves, quelques passages étudiés plutôt que des mouvements hasardés d'une éloquence souvent imprudente ou filandreuse. A ce point de vue, nos instituts littéraires doivent être et sont essentiellement des écoles et non des théâtres d'éloquence.

Voici l'analyse succincte des divers discours prononcés par les discutants de la séance ; nous l'empruntons à l'*Ordre* :

" Appelé à prendre la parole le premier, M. Royal pose les bases de la discussion avec une grande lucidité. Il assigne aux professions libérales le rôle social que remplissait autrefois la noblesse dans les Monarchies. Comme toutes les autres classes de la société, elles renferment à côté des germes de vie, un principe de ruine. Ce principe de ruine, c'est l'encombrement. Les meilleurs moyens de prévenir cet encombrement sont :

" 1^o De mettre un terme à la multiplicité des maisons d'enseignement classique, des petits collèges. On met la haute éducation à la portée de tous. La conséquence est l'abaissement du niveau des études et de jeter tous les ans dans les professions des médiocrités pleines de suffisance.

" 2^o De rendre très-sévères les examens imposés aux aspirants. Ce remède suppléerait au manque d'unité et d'émulation dans le haut enseignement. Si tous les collèges se ralliaient à l'Université Laval, et qu'on exigeât, par une loi, des degrés de l'aspirant, on atteindrait le même résultat. Les hautes études se trouveraient alors dans des conditions plus avantageuses ; et au lieu d'enseigner mal le latin, une foule de maisons d'éducation s'efforceraient de bien enseigner le français, et chacune aurait sa spécialité agricole, commerciale, industrielle...

etc... Ce sont les médiocrités qui encombrement toutes les professions ; le haut niveau des études et les écoles spéciales tendraient à les faire disparaître.

" 3^o De créer de nouvelles carrières à la jeunesse instruite. Les Canadiens sont aptes à tout, à l'industrie, aux finances, au commerce, à l'art militaire, à la marine, au génie civil, aux arts mécaniques, aux beaux-arts. L'avenir du Bas-Canada comme de tous les pays septentrionaux est surtout dans l'industrie, etc., etc.

" M. Achille Belle succéda à M. Royal, et résuma à peu près comme suit les moyens de prévenir l'encombrement des professions : Empêcher le développement trop rapide des professions ; établir une relation entre ce développement de l'instruction supérieure et les besoins de la société ; prévenir la disproportion entre les moyens et les besoins ; ériger les principaux collèges en collèges universitaires sous le contrôle d'une Université Provinciale dont le conseil serait composé des Recteurs ou Supérieurs des collèges universitaires ; supprimer toute allocation pour fins d'instruction supérieure ;

" Rendre l'abord des professions beaucoup plus difficiles ; exiger un cours complet d'études, des degrés ; faire subir des examens très-sévères ;

" Classer les professions : diviser par exemple la profession d'avocat en deux professions, celle d'avocat et celle d'avoué, en limitant le nombre des avoués ; diviser la profession de médecin en trois, celle de chirurgien, de médecin et de pharmacien, en limitant le nombre des pharmaciens ; limiter le nombre des notaires ;

" Déverser le trop plein des professions dans la carrière administrative en exigeant pour cette carrière de fortes qualifications, cours complet et degrés, suivant l'importance de la charge ;

" Encourager l'agriculture et les autres branches utiles qui ont besoin de développement."

Le débat s'était maintenu jusque là dans les limites de la discussion ; M. J. C. Robillard l'en fit sortir par une digression qui fut très-applaudie. Ce monsieur s'attacha à faire ressortir le rôle du commerce et rendit hommage à l'industrie de ses compatriotes et à leur rare aptitude en ce genre : il s'est ensuite attaqué à l'anglomanie, dont il a stigmatisé les déplorable résultats dans les carrières commerciales et industrielles, avec beaucoup de verve et d'effet.

La discussion fut reprise par M. Alphonse Desjardins et traitée par lui sous un nouveau point de vue. L'idée de ce monsieur, aussi neuve qu'originale, aurait gagné à être plus développée.

M. Perrault, de la *Revue Agricole*, se leva alors pour réfuter certaines propositions exprimées par M. Royal, allant à dire que l'avenir du Bas-Canada était pour le moins autant dans l'industrie que dans l'agriculture. M. Perrault fut très-chaleureux en parlant d'agriculture ; mais comme tous les hommes trop convaincus il fut un peu exclusif.